



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180328-CCPL\_2018\_50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018

Publication : 05/04/2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2018  
Date d'affichage : 20 mars 2018

### SEANCE DU 28 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Chaptuzat.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Jeanne DEBITON  
Jean-Claude MOLINIER a donné pouvoir à Stéphane BARDIN  
David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLIERE

#### Absents représentés :

Gilles BOURDIER  
Christelle CHAMPOMIER  
Éric GOLD  
Jean-Claude MOLINIER  
David MOURNET  
Jean-Claude PAPUT  
François-Xavier PERRAUD

#### Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : M. Stéphane CHABANON

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2018-50 : APPEL D'OFFRE POUR ELABORATION DU PLAN D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DE  
L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE : CHOIX DES BUREAUX D'ETUDES

Rapporteur : Jean-Jacques MATHILLON

Par sa délibération n°2017-110, le conseil communautaire a décidé de fusionner et étendre les prescriptions de PLUiH des ex communautés de communes Coteaux de Randan et Nord Limagne sur l'ensemble de la Communauté de communes Plaine Limagne.

Par sa délibération n°2017-167, le conseil communautaire a décidé de lancer un marché d'accompagnement pour l'élaboration du PLUiH.

L'appel d'offre a été lancé selon une procédure formalisée le 17 décembre 2017 et avec une date limite de réception des candidatures et des offres fixée au 26 janvier 2018.

Le marché était constitué de deux lots :

- **Lot 1 : évaluation environnementale,**
- **Lot 2 : plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat.**

Sept candidatures ont été déposées pour le lot 1 et 6 pour le lot 2.

Conformément au cahier des charges, la commission d'appel d'offre a reçu en audition les trois bureaux d'études ayant les offres les mieux-disantes pour chaque lot les 16 et 19 mars 2018.

A l'issue de ces auditions, la commission d'appel d'offre propose de retenir :

- Lot 1 - évaluation environnementale : Eco-stratégie (35 825 € HT) ;
- Lot 2 - PLUiH : Eco-stratégie (Etudes actions en sous-traitance pour le volet PLH) (240 720 € HT).

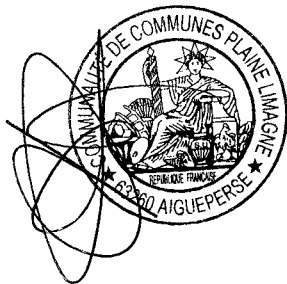
→ **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **de retenir Eco-stratégie, pour le lot 1 – évaluation environnementale ;**
- **de retenir Eco-stratégie (et son sous-traitant Etudes actions) pour le lot 2 – PLUiH,**
- **d'autoriser le président à signer et notifier les marchés en conséquence et à procéder aux formalités de publicités réglementaires.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 05/04/2018  
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

